

MAIRIE
de

CROUAY



ARRETE MUNICIPAL

ARRETE DE CIRCULATION ALTERNEE ET ROUTE BARREE PENDANT TRAVAUX FIBRE

Le Maire de la commune de CROUAY

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2213.2 ;

Vu le code de la route ;

Considérant que des travaux font être effectué pour la pose de la fibre chez un particulier route de Blay sur D 207 du 19 décembre 2022 au 13 janvier 2023

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation se fera de manière alternée pendant la durée totale des travaux.

Article 2 : La circulation et le stationnement des véhicules sera interdite le jeudi 22 décembre 2022 de 8h à 13h.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

Monsieur l'Adjudant de Gendarmerie d'Isigny sur Mer,
A l'agence routière de Bayeux.
Au SDIS

Fait à CROUAY le 15 décembre 2022
Le Maire, Fabienne LEROY

